



Communiqué de presse AG/DSI/320

Première Commission
4e séance – matin

LES ETATS NON NUCLEAIRES REJETTENT CE QU'ILS PERCOIVENT COMME UN MODELE UNIQUE DE SECURITE COLLECTIVE

Des Etats ne disposant pas de l'arme nucléaire, ont ce matin, dans le cadre du débat général de la Commission du désarmement et de la sécurité internationale (Première Commission), exprimé leurs craintes face à la menace que fait peser sur leur sécurité l'émergence de ce qu'ils appellent les nouvelles doctrines qui accorderaient un rôle plus important aux armes de destruction massive. Ces mêmes doctrines, qui partent du principe que le monde vit désormais à l'aune d'un scénario unique, a ajouté le représentant du Brésil, rationalisent l'utilisation et le développement d'une nouvelle génération d'armes de destruction massive.

Face à ce qu'ils ont perçu comme un revers infligé au désarmement et à la non-prolifération dans le monde, ainsi qu'aux tentatives de certaines nations de se soustraire au processus multilatéral de désarmement, ces Etats ont identifié leurs priorités. Pour le représentant du Costa Rica, pays qui ne dispose pas de programme militaire ni d'armée, le désarmement et la réduction des arsenaux nucléaires constituent des étapes incontournables vers la paix et permettent en même temps d'affecter de plus grandes ressources vers le développement social.

La contribution des zones exemptes d'armes nucléaires à la non-prolifération dans le monde a été également citée à maintes reprises, notamment par le représentant de la Mongolie, pays qui dispose maintenant d'un statut d'Etat exempt d'armes nucléaires. Le nouveau statut exempt d'armes nucléaires de la région d'Asie centrale englobant

cinq Etats a également été invoqué comme une initiative positive.
Désormais 100 Etats sont couverts par de telles zones dans le monde.

Autre priorité identifiée par certains Etats: la mise en œuvre d'un régime de contrôle efficace de la prolifération des armes tactiques qui, pour l'heure ne bénéficient pas de législation qui constituent, de par leur petite taille, une cible privilégiée pour les acteurs non étatiques. Ces Etats ont également souhaité la conclusion d'un traité d'interdiction des matières fissiles, l'établissement d'un registre consignait l'existence de tous les stocks de matières fissiles ou encore l'élaboration d'un traité interdisant la militarisation de l'espace.

Les représentants des pays suivants ont pris la parole: Costa Rica, Qatar, Mongolie, Canada, Uruguay, Ghana, Bélarus, Zambie, Brésil. Le représentant du Saint-Siège a également pris la parole.

La Commission poursuivra son débat général jeudi 9 octobre à 10 heures.

***DEBAT GENERAL SUR TOUS LES POINTS DE L'ORDRE DU
JOUR RELATIFS AU DESARMEMENT ET LA SECURITE
INTERNATIONALE***

/...

M. JAMAL NASSER AL-BADER (Qatar) a réaffirmé l'espoir collectif d'un monde exempt d'armes de destruction massive et qui verrait la fin d'une course effrénée aux armements. En dépit des travaux de la Commission du désarmement et de la sécurité internationale qui se réunit chaque année dans cette optique certains Etats en possession de telles armes tiennent à les perfectionner, a déploré le représentant du Qatar.

Pour réaliser l'objectif de désarmement global, le Qatar a souhaité que les Etats qui possèdent ce type d'armes s'en défassent sur une base volontaire, comme ce fut le cas de l'Afrique du Sud. La possession d'armes de destruction massive est une forme de terrorisme et constitue ce que l'homme a trouvé de pire pour se détruire lui-même sur une grande échelle, a déclaré M. Al-Bader.

Dans ce contexte, le Qatar est préoccupé par le peu d'avancées réalisées en vue de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen Orient et rappelle que la 57^{ème} session de l'Assemblée générale avait déjà enjoint les Etats à prendre des mesures concrètes pour parvenir à cet objectif.

En juillet dernier, le Gouvernement du Qatar a notamment décidé de soutenir le lancement de négociations pour l'élaboration d'une convention sur les matières fissiles. Indiquant que son pays est partie au Traité de non-prolifération et à de nombreux autres instruments de désarmement, M. Al-Bader a exhorté les Etats Membres à adhérer aux normes internationales en matière de non-prolifération et de contrôle des armements.

Les armes légères et de petit calibre sont une menace pour la survie de l'homme et son développement durable, a-t-il ajouté, enjoignant les Etats Membres à adhérer également aux instruments visant à combattre leur trafic illicite.

Toutefois, la meilleure façon de lutter contre une course aux armements est de venir à bout des différends qui grèvent la politique internationale en incitant les parties intéressées à dialoguer avant que la situation ne se dégrade, a-t-il estimé.

/...

* * * * *